

<u>INTERCLUBS SENIORS PLUS</u> 35-45-55-65 dames et messieurs – 75 messieurs

Mise à jour : juillet 2025

Procédure d'inscription des équipes (Au moyen d'ADOC)

Equipe déjà inscrite :

"Par équipes : Mes équipes"

Nouvelle équipe (pour les 45 - 55 et 65 femmes et 55 - 65 - 75 messieurs) :

"Par équipes : Inscriptions"

La date limite pour l'inscription des équipes Séniors plus est le 7 septembre. Les droits d'inscriptions sont de 42 euros par équipe.

<u>Pour les championnats départements +35 femmes, +35 et +45 messieurs</u>, les nouvelles équipes sont à inscrire dans leurs propres homologations départementales.

Prise en compte de la licence 2026

Pour tous ces championnats séniors plus, il faut enregistrer les licences 2026 au minimum la veille de la 1ère journée du championnat concerné.

Informations sur les championnats

Catégories d'âge

- Championnat 35 ans pour les joueurs né(e)s en 1991 et avant,
- Championnat 45 ans pour les joueurs né(e)s en 1981 et avant,
- Championnat 55 ans pour les joueurs né(e)s en 1971 et avant,
- Championnat 65 ans pour les joueurs né(e)s en 1961 et avant,
- Championnat 75 ans pour les joueurs nés en 1951 et avant.

Attention : un joueur ne peut participer qu'à UN championnat sénior plus pour la saison (même si les différentes catégories ne se jouent pas à la même date).

Site de Besançon : 49 avenue de l'Observatoire – BP 21251 25004 BESANCON CEDEX 3 Tél : +33 (0) 3 81 50 27 18 ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr www.ligue.fft.fr/bfc-tennis

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Site de Dijon : siège social 13 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON Tél : +33 (0) 3 80 68 24 00 ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr SIRET : 310 896 691 000 48 www.ligue.fft.fr/bfc-tennis



Date des championnats

INTERCLUBS +35 +45 et +55	INTERCLUBS + 65 et +75M
Dimanche 5 octobre à 9h	Jeudi 9 octobre à 9h
Dimanche 12 octobre à 9h	Jeudi 16 octobre à 9h
Dimanche 19 octobre à 9h	Jeudi 6 novembre à 9h
Dimanche 9 novembre à 9h	Jeudi 13 novembre à 9h
Dimanche 16 novembre à 9h	Jeudi 20 novembre à 9h

Organisation des championnats

▶ Dans chaque catégorie, le championnat se compose de 2 divisions régionales (DQDN et BFC1), les divisions suivantes sont départementales :

En +35 hommes:

DQDN: 1 poules de 6 (critère sportif)

BFC 1 : 3 poules de 6 (sportif puis géographique)

En-dessous, organisation départementale.

En +35 femmes:

- DQDN: 1 poule de 6 (critère sportif)

BFC 1 : 2 poules de 6 (sportif puis géographique)

En-dessous, organisation départementale.

En +45 hommes:

DQDN: 1 poule de 6 (critère sportif)

- BFC 1 : 2 poules de 6 (sportif puis géographique)

En-dessous, organisation départementale.

En +45 femmes, +55 femmes et hommes, +65 femmes et hommes et + 75 hommes organisation strictement régionale par rapport au nombre d'équipes inscrites, où il sera largement pris en compte le <u>critère géographique dès la BFC1</u>.

- ▶ Les compositions des poules seront faites par la commission sportive en tenant compte des classements des interclubs 2025 et des critères géographiques.
- ▶ Ces championnats se jouent sur courts extérieurs ou intérieurs. Le nombre minimum de terrain est de 1 par rencontre.
- ► Les forfaits seront pénalisés :
 - Le 1^{er} forfait entraînera une pénalité financière de 40 €
 - Le 2^{ème} forfait (et donc le forfait général) entraînera une pénalité financière de 100 €

RATION FRAN



Composition des équipes lors d'une rencontre

▶ Toutes les rencontres se dérouleront avec le classement au jour de la rencontre.

- ▶ Lors de chaque rencontre, tout joueur de simple d'une équipe inférieure doit avoir un classement inférieur ou égal à celui du moins bien classé de l'équipe supérieure.
- ▶ lorsque 2 équipes jouent le même week-end, un même joueur ne peut pas jouer dans les deux équipes. Il en va de même si une rencontre a été avancée ou reportée.
- ▶ Il n'y a pas besoin de demander d'autorisation spécifique à la commission <u>pour avancer</u> <u>ou reporter</u> une rencontre, <u>dans la limite de la date du 30 Novembre</u>. Sans accord des 2 clubs concernés, la date de la rencontre reste celle prévue dans le calendrier initial des rencontres.

Déroulement des rencontres

En régional, le règlement fédéral est appliqué dans toutes les divisions, à savoir :

Pour tous les interclubs séniors plus et dans toutes les catégories, sauf les +75M

- ▶ La rencontre comprend 3 simples et 1 double.
- ▶L'ordre des parties est le suivant : SIMPLE 1 SIMPLE 2 SIMPLE 3 DOUBLE.
- ▶Les joueurs de simple peuvent participer au double (3 joueurs minimum par équipe).
- ▶1 point par partie de simple gagnée et 2 points pour le double gagné.

En +75 messieurs:

- ▶ La rencontre comprend 2 simples et 1 double.
- ▶L'ordre des parties est le suivant : SIMPLE 1 SIMPLE 2 DOUBLE
- ▶Les joueurs de simple ne peuvent pas participer au double (4 joueurs minimum).
- ▶ 1 point par partie gagnée.
- ▶ Possibilité d'ajouter un joueur d'un autre club (entente) aux conditions suivantes :
 - Ou'il fasse partir du même comité
 - Que son club n'ait pas engagé une équipe dans le championnat
 - Que son classement soit égal ou inférieur au 2^{ème} joueur de l'équipe

Format de jeux

▶En +35 et +45, pour les simples le format de jeu utilisé est le format 1 (3 sets à 6 jeux, TB à 6/6), et pour le double le format 2 (2 sets à 6 jeux, TB à 6/6, 3ème set = super jeu décisif à 10 points).

► En +55, +65 et +75M, le format de jeu <u>en simple et en double</u> est le format 2 (2 sets à 6 jeux, TB à 6/6, 3ème set = super jeu décisif à 10 points).

Juge Arbitrage - Arbitrage : En DQDN

▶ La commission séniors plus oblige la présence d'un JAE pour chaque rencontre. Il est préconisé un juge arbitre de qualification JAE2 (du club visité ou visiteur autorisé), mais pour des questions d'organisation propre au club, le règlement admet la présence d'un JAE1.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



▶ A noter que des arbitres de chaise peuvent être proposés par le club visité mais ne sont pas obligatoires.

<u>Saisie obligatoire de la rencontre dans Ten'up</u>

- ▶ Le club visité doit saisir la feuille de résultats dans Ten'up dans les 48H après la rencontre.
- ▶Il faut saisir la totalité de la rencontre : parties, capitaines, juge arbitre (et arbitres s'il y a lieu).
- ▶ Il est obligatoire de remplir une feuille d'états de résultats papier ou informatique.
- ▶ Si des réserves ou des réclamations sont mentionnées, il faut envoyer à la ligue, les feuilles d'observation et de décisions établies.

Dates des championnats de France

Interclubs 35 : En attente Interclubs 45 : En attente Interclubs 55 : En attente Interclubs 65 : En attente Interclubs 75 M : En attente

ATTENTION:

A partir de la BFC 2, en +35D, +35M et +45M, les départements ont la charge de leurs règlements. En l'absence de règlements spécifiques, ces règlements de ligue s'appliquent.

